

Bulletin de Santé du Végétal

Légumes industrie



N°20 - 6 Septembre 2019, page 1 sur 6

EN BREF cette semaine:

Bulletin

Haricot	Noctuelle Héliothis	Fin de vol Morbihan nord
	Maladies fongiques	Pression faible
Epinard	Autographa gamma	Vol modéré (seuil dépassé sur une parcelle)
	Limace	Attention aux limaces en bio
Carotte	Mouche de la carotte	Aucune mouche piégée cette semaine
	Maladies fongiques	Pression faible
Céleri	Mouche de la carotte	Retour à une situation calme
	Mouche du céleri	Situation très calme
	Maladies fongiques	Stagnation de la septoriose
Brocolis & Navet	Mouche du chou	Diminution des pontes mais atteintes constatées
	Lépidopères & tenthrèdes*	Vol de piéride encore en cours, émergence de chenilles

^{*}Plus d'informations sont disponibles sur ce ravageur en fin de BSV.











Bulletin de Santé du Végétal

Légumes industrie



N°20 - 6 Septembre 2019, page 2 sur 6

HARICOT (Fin floraison à Récolte)

Noctuelle héliotis : risque moyen à fort

Relevés, informations et observations :

Quelques héliothis sont encore piégées cette semaine, six individus sont relevés à Ménéac et Rohan.

Analyse de risque:

Le seuil indicatif de risque généralement utilisé pour ce ravageur sur cette culture est de 10 individus / semaine / parcelle. Les valeurs redescendent donc au-dessous de ce seuil, il faut toutefois garder en tête les valeurs de la semaine 25 et les éventuelles pontes qui peuvent suivre. Une surveillance des parcelles est indiquée.

Maladies fongiques et bactériennes : risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Peu de symptômes de maladie sont rencontrés sur les cultures restantes.

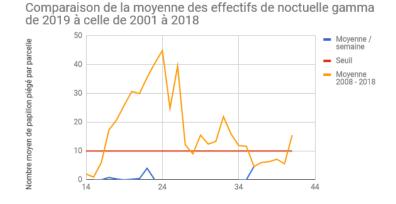
Analyse de risque:

La situation peut être considérée comme sous contrôle.

EPINARD (4 FV à 12 FV)

Autographa gamma: risque moyen

Relevés, informations et observations :



Les premiers piégeages ont lieu sur les parcelles du réseau, les valeurs sont comprises entre 0 et 7 individus / parcelle / semaine hormis sur l'une des deux parcelles de Bannalec qui atteint 12 individus / parcelle / semaine.

Analyse de risque :

Le seuil indicatif de risque est à 10 individus / parcelle / semaine. La situation générale est préoccupante sans être alarmante, une seule parcelle dépasse le seuil. La dynamique de population est en hausse mais ne constitue un risque que sur l'une des parcelles surveillées. L'attention est de rigueur dans les semaines à venir sur l'ensemble du



Légumes industrie



N°20 - 6 Septembre 2019, page 3 sur 6

Limace: risque moyen

Relevés, informations et observations :

Dix limaces sont relevées sur une parcelle bio du réseau à Guidel. Aucune autre parcelle ne présente de limaces à ce jour.

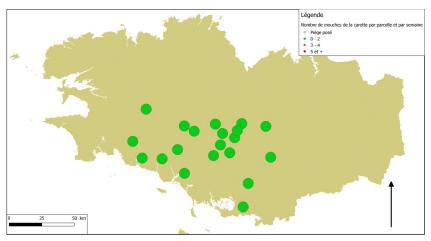
Analyse de risque:

Il reste particulièrement important de surveiller ce ravageur en itinéraire bio. Les conditions restent assez favorables, en particulier en condition irriguée, et le nombre d'individu relevés dépasse de beaucoup le seuil indicatif de risque.

CAROTTE (Ø 2 cm à Ø 4 cm)

Mouche de la carotte : risque faible

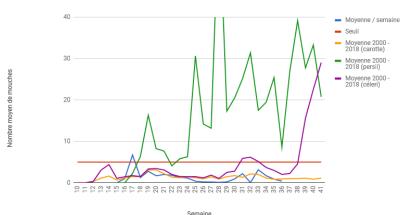
Relevés, informations et observations



La totalité du secteur de culture reste indemne de mouches de la carotte cette semaine.

Analyse de risque :





Le seuil indicatif est de 5 mouches piégées / semaine / parcelle. La situation reste rassurante, un vol tardif est possible mais peu probable au vu de l'historique saisonnier.



Bulletin de Santé du Végétal

Légumes industrie



N°20 - 6 Septembre 2019, page 4 sur 6

Maladies fongiques et bactériennes : risque faible

Relevés, informations et observations :

La pression oïdium est globalement faible.

Analyse de risque :

La situation n'est pour le moment pas préoccupante.

CELERI (Ø 5 cm à Ø 10 cm)

Mouche de la carotte : risque faible à moyen

Relevés, informations et observations :

Le nombre de mouche piégées est encore en forte baisse cette semaine avec un maximum de 5 individus / parcelle / semaine sur Guénin et Moréac (secteur historique d'infestation).

Analyse de risque:

La population de mouches décroit et atteint des valeurs peu préoccupantes. Il n'existe pas de seuil sur cette culture mais la présence de ce ravageur est considérée comme moins problématique sur céleri que sur carotte.

Mouche du céleri : risque faible

Relevés, informations et observations :

Une seule mouche du céleri est piégée sur Guénin et les mines ne semblent pas se multiplier sur cette parcelle.

Analyse de risque :

Les piégeages restent éparses et peuvent être considéré comme un « bruit de fond » qui n'indique pour le moment pas de vol significatif.

Maladies fongiques : risque faible

Relevés, informations et observations :

Des symptômes de septoriose sont toujours présents sur tout le secteur de culture mais ne se développent que très lentement.

Analyse de risque:

La situation est globalement sous contrôle même s'il reste nécessaire de surveiller l'évolution de la maladie.



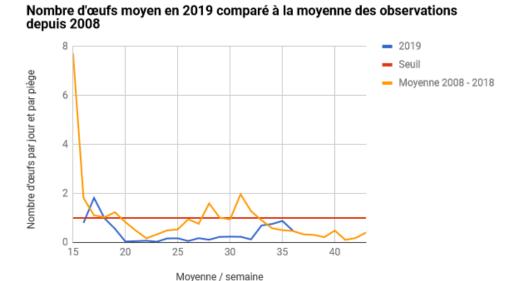
Légumes industrie



N°20 - 6 Septembre 2019, page 5 sur 6

BROCOLIS (Pommaison à Ø 15 cm) & NAVET

Mouche du chou: risque moyen



Relevés, informations et observations :

La moyenne des pontes baisse fortement et le nombre d'œufs atteint des valeurs négligeables sur la plupart des parcelles suivies (0 à 30 % du seuil). Seule la parcelle expérimentale (non-traitée, Finistère sud) garde des valeurs de pontes élevées.

De fortes atteintes de larves au collet sont signalées sur navet ainsi que la présence ponctuelle de mouches dans les têtes.

Analyse de risque :

La dynamique de population est en baisse, la surveillance est maintenue jusqu'à la fin du cycle de culture mais il est peu probable qu'un dernier vol ait lieu.

Il reste néanmoins important de surveiller la situation sanitaire sur les parcelles touchées au cours des dernières semaines, en particulier sur les parcelles de navet.

Lépidoptère & Tenthrèdes: risque fort

Relevés, informations et observations :

Le vol de piéride se poursuit encore et de très nombreux individus sont observés sur tout la Bretagne centre et sud. Des chenilles sont signalées sur de nombreuses parcelles. Quelques teignes sont encore piégées sur plaques jaunes et des individus sont constaté au champs. Aucune Mamestra n'est relevée dans les pièges.

Notons que des prédations de chenilles et pseudo-chenilles par des passereaux sont observées sur plusieurs parcelles.

Bulletin de Santé du Végétal Bulletin de**santé** vegetal ÉCOPHYTO

Légumes industrie



N°20 - 6 Septembre 2019, page 6 sur 6

Analyse de risque:

Le risque lépidoptère est très élevé, tant par la présence de juvéniles dans les cultures à un stade particulièrement sensible (jeunes pommes, pollution des lots possible) que par la présence d'adultes encore susceptibles de pondre. Vigilance!

La tenthrède de la rave est un hyménoptère qui se développe sur choux et navets. L'adulte est orange avec des épaulettes noires, il mesure 6 à 8 mm. La larve est une « fausse-chenille » d'un gris foncé et qui mesure 1,2 à 2 cm. L'adulte est actif lorsque la température est supérieure à 18°C et la larve émerge 7 à 10 jours après la ponte.



La larve est vorace et provoque de forte défoliations pouvant ne laisser que la nervure. La culture est aussi polluée par la présence d'excréments. Les adultes sont diurnes et peuvent être observés directement. Il est aussi possible de les

piéger via des bols jaunes, auquel cas le seuil est de 20 individus / bol / semaine.

Les intercultures de la famille des brassicacées ou la présence de colza favorise l'implantation de ce ravageur. Il est conseillé de planter en conditions poussantes pour réduire la période sensible en début de cycle.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées euxmêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bullet ins techniques.

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin Rédaction : UNILET a été réalisé par les partenaires suivants CECAB, TRISKALIA, COOPERATIVE ST YVI, UNILET

Direction de Publication Chambre d'Agriculture de Bretagne Aéroport CS 57946 29679 MORLAIX Cédex 02 98 88 97 71 Contact : Louis LE ROUX

6 rue Jean Marie Le Gall BP 35 - 29 393 Quimperlé Cedex

Pierre LE FLOCH, Stéphane HERVIEU Animateur légumes industrie 02 98 39 33 24

- Comité de Relecture : UNILET, DRAAF-SRAL, Chambre Régionale d'agriculture